



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 24 00019** du 10 OCT. 2024

Un permis de construire a été délivré à

SCI VSG

Domicilié (e)

70 Av du Mal de Lattre de Tassigny
94410 Saint-Maurice

En vue de la réalisation : Le présent projet consiste à la réalisation de 5 logements avec transformation du garage en habitation et création d'une annexe en fond de jardin.

Modification de la clôture par la suppression d'un portail .

Création d'une annexe d'une emprise au sol de 12.20 m² pour local poubelle et vélo.

Sur un terrain sis

18 RUE DE BELLEPLACE

Cadastré

AS166

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

10 OCT. 2024

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,

certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 24 00019** du 10 OCT. 2024 a été affichée en Mairie

du au

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,